



ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025

Centre de services scolaire de la Capitale
États financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2025

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État des résultats et de l'excédent accumulé	5
État de la situation financière	6
État de la variation de la dette nette	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-31

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire de la Capitale pour l'exercice clos le 30 juin 2025 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit.

Mallette S.E.N.C.R.L., Société de comptables professionnels agréés, a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire de la Capitale, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Mallette S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Mireille Dion, directrice générale par intérim



Léo Beaupré, CPA, directeur du service des ressources financières

Québec, le 14 octobre 2025

Aux membres du conseil d'administration du
Centre de services scolaire de la Capitale,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CAPITALE** (Centre de services scolaire), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025, l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences potentielles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de services scolaire au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Centre de service scolaire a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et une subvention à recevoir du ministère de l'éducation correspondante à l'état de la situation financière aux 30 juin 2025 et 2024. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations, à l'exception de ceux relatifs à l'exhaustivité des bâtiments impactés. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, à la subvention d'investissement à recevoir aux 30 juin 2025 et 2024, aux excédents cumulés au 1er juillet 2024 et aux 30 juin 2025 et 2024, ainsi qu'aux revenus de subventions d'investissement, de même qu'aux informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations ou à d'autres postes des états financiers pour les exercices terminés les 30 juin 2025 et 2024. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2025, comme nous l'avons fait pour les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre de services scolaire ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre de services scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser ses activités;

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette ¹ *s.e.n.c.r.*

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 14 octobre 2025

¹ FCPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119429

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ
pour l'exercice clos le 30 juin 2025

		2025	2024
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
REVENUS (note 3)			
Subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	443 059 009	465 394 026	412 984 430
Subvention d'investissement	5 116 936	3 046 359	1 602 979
Autres subventions et contributions	755 870	4 133 011	3 703 313
Taxe scolaire	36 144 950	36 979 727	38 283 659
Droits de scolarité et frais de scolarisation	1 832 450	4 487 639	3 922 301
Ventes de biens et services	33 370 208	36 562 599	30 957 932
Revenus divers	4 375 969	11 023 045	8 473 660
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	34 229 191	34 988 228	30 590 286
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	70 340	188 155
	558 884 583	596 684 974	530 706 715
CHARGES (note 4)			
Activités d'enseignement et de formation	254 428 523	264 826 481	208 613 234
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	140 824 680	152 949 788	125 558 498
Services d'appoint	52 638 784	55 109 337	48 164 393
Activités administratives	18 733 807	18 682 106	14 829 951
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	73 776 387	76 591 324	69 950 332
Activités connexes	17 437 402	25 905 258	53 457 214
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 354 420	2 835 445	2 245 239
	559 194 003	596 899 739	522 818 861
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(309 420)	(214 765)	7 887 854
Excédent accumulé au début de l'exercice		26 676 461	18 788 607
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		26 461 696	26 676 461

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 au 30 juin 2025

	2025	2024
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	32 968 773	29 489 881
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 5)	63 188 299	70 450 002
Subvention d'investissement à recevoir	453 821 052	514 137 868
Subvention à recevoir - Financement (Passif au titre des sites contaminés)	38 383	77 839
Taxe scolaire à recevoir	945 774	762 876
Débiteurs (Note 6)	7 084 931	9 061 505
Stocks destinés à la revente	511 409	488 087
Placements (Note 7)	10 000	10 000
	558 568 621	624 478 058
PASSIFS		
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une subvention (note 8)	15 300 000	15 350 000
Créditeurs et frais courus à payer (note 9)	92 763 830	91 763 494
Subvention d'investissement reportée (note 10)	727 042 556	644 415 515
Revenus perçus d'avance (note 11)	8 142 150	4 386 742
Provision pour avantages sociaux (note 12)	24 238 565	21 403 120
Dettes à long terme faisant l'objet d'une subvention (note 13)	379 992 192	438 504 664
Passif au titre des sites contaminés (note 14)	38 383	77 839
Obligations liées à la mise hors services d'immobilisations (note 15)	39 805 435	34 822 366
Autres passifs (note 16)	3 762 469	24 163 044
	1 291 085 580	1 274 886 784
DETTE NETTE	(732 516 959)	(650 408 726)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 17)	754 010 170	671 218 912
Stocks de fournitures	3 085 381	2 983 378
Charges payées d'avance	1 883 104	2 882 897
	758 978 655	677 085 187
EXCÉDENT ACCUMULÉ	26 461 696	26 676 461

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.



Mireille Dion, directrice générale par intérim

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
pour l'exercice clos le 30 juin 2025

	2025	2024
	\$	\$
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(650 408 726)	(593 327 229)
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	-	(186 777)
SOLDE REDRESSÉ	(650 408 726)	(593 514 006)
Excédent (déficit) de l'exercice	(214 765)	7 887 854
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(114 910 540)	(95 654 315)
Amortissement des immobilisations corporelles	35 571 865	31 398 780
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(188 155)
Révision d'estimation des immobilisations corporelles	(3 453 943)	1 288 474
Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues	1 360	-
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(82 791 258)	(63 155 216)
Variation due aux charges payées d'avance et aux stocks	897 790	(1 627 358)
Augmentation de la dette nette	(82 108 233)	(56 894 720)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(732 516 959)	(650 408 726)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 pour l'exercice clos le 30 juin 2025

	2025 \$	2024 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) de l'exercice	(214 765)	7 887 854
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Créances douteuses	79 673	116 474
Provision pour avantages sociaux futurs	2 835 445	2 245 239
Stocks et charges payées d'avance	874 467	(1 665 879)
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	(34 988 228)	(30 590 286)
Amortissement des frais d'émission liés aux dettes	211 904	255 727
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations corporelles	32 119 283	31 398 780
Charges de désactualisation	1 529 126	1 288 474
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(70 340)	(188 155)
Variation des actifs et passifs financiers reliés au fonctionnement (note 18)	176 413 225	234 424 106
Terrain reçu à titre gratuit	(2 864 128)	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	175 925 662	245 172 334
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(113 745 455)	(91 416 575)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	71 700	-
Immobilisations destinées à être vendues	1 360	-
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	(113 672 395)	(91 416 575)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une subvention	(58 724 375)	(47 392 033)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	(50 000)	(105 270 165)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(58 774 375)	(152 662 198)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	3 478 892	1 093 561
Encaisse au début de l'exercice	29 489 881	28 396 320
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	32 968 773	29 489 881
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	11 778 700	13 490 716
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	1 515 991	1 669 102

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre de services scolaire de la Capitale (le Centre de services scolaire) est constitué en vertu des décrets 1014-97 et 1674-97 émis respectivement en date du 13 août 1997 et du 17 décembre 1997 par le gouvernement du Québec. Il a commencé ses opérations le 1er juillet 1998. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3) et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et a formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé, de la sécurité du travail (CNESST), les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations et le passif au titre de sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Catégories et évaluations

L'encaisse, et les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation à recevoir et les transferts du gouvernement du Canada) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le découvert bancaire, les emprunts temporaires, les créditeurs et les frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes de la provision pour avantages sociaux (vacances) et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de la comptabilisation initiale. Cependant, lors de la comptabilisation initiale, les coûts de transaction sont passés en charge lorsque les éléments classés dans les instruments financiers sont évalués à la juste valeur.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque fin d'exercice, si une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou groupes d'actifs financiers existe, il y a évaluation de ceux-ci pour déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

Alors, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte au niveau des débiteurs, une provision pour créances douteuses est établie afin qu'ils soient présentés au montant le moins élevé entre le coût ou la valeur de recouvrement nette. La variation annuelle de cette provision est prise en considération dans les résultats de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus trop difficiles à mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions de fonctionnement du MEQ sont constatées dans l'exercice où elles sont autorisées et où le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transferts sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il y a lieu. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transferts sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée en vigueur au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Droits de scolarité et frais de scolarisation, ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant des droits de scolarité et frais de scolarisation, de la vente de biens et de services et les revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Ces revenus, à l'exception des revenus divers provenant des intérêts, pénalités et frais de retard, constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquelles le Centre de services scolaire doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les revenus tirés de la vente de fournitures et matériel scolaire sont comptabilisés au moment de la vente.

Obligations de prestation remplies progressivement

Les revenus tirés des droits de scolarité et frais de scolarisation sont comptabilisés progressivement par le Centre de services scolaire sur la durée de la formation offerte.

Les revenus provenant des services de garde en milieu scolaire, de la surveillance et du transport du midi et des autres activités chargées aux usagers sont comptabilisés progressivement par le Centre de services scolaire, soit à mesure que les services sont rendus. Les revenus tirés de la location d'immeubles et de biens meubles sont comptabilisés progressivement sur la durée de la location. Les revenus découlant de prêts de services sont constatés progressivement sur la durée du prêt.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la revente

Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût. Ultérieurement, soit à chaque date des états financiers, le Centre de services scolaire évalue s'il existe des indications objectives de dépréciation des placements. Si c'est le cas, le Centre de services scolaire évalue si le placement visé a subi une moins-value durable et vient ainsi réduire la valeur comptable du placement au moyen d'une provision pour dévaluation dans ses résultats. Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, le Centre de services scolaire tient compte de durée et l'importance de la juste valeur par rapport au coût. La réduction de valeur qui est prise en compte dans les résultats ne peut pas faire l'objet d'une reprise de valeur.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas constatées aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisés au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondants qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- la contamination dépasse une norme environnementale existante;
- l'obligation de procéder à une réhabilitation relève directement de la responsabilité du Centre de services scolaire ou il est probable qu'elle relève;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour considérer le degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, le Centre de services scolaire n'actualise pas ces coûts.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà d'un exercice. Elles sont destinées à être utilisées de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service et ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des activités.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et incluent les coûts de mise hors service, le cas échéant. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments, améliorations et transformations majeures	15 à 50 ans
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS)	35 ans ¹
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunications	20 ans

Leur coût n'inclut pas les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur. Ces coûts sont passés directement en charge au cours de l'exercice.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations. Leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis, à l'exception de ceux acquis en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*, lesquels sont capitalisés et constatés dans l'immobilisation correspondante.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique d'une entité en dehors du périmètre comptable du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

¹ Une « composante OMHS » a été créée pour chacun des bâtiments détenus contenant de l'amiante et doit être amortie sur la durée estimative restante jusqu'à leur date de démolition connue ou estimée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Éventualités

Passifs éventuels

Les obligations découlant des poursuites et des litiges sont comptabilisées à titre de passif quand il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable peut être établie. S'il est impossible de déterminer la probabilité de l'événement ou que l'événement est probable, mais qu'une estimation raisonnable ne peut être établie, un passif éventuel est présenté en voie de notes aux états financiers.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

3. REVENUS

		2025	2024
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU MEQ			
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	423 724 977	443 601 318	392 141 722
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente	-	(1 341 688)	172 407
Subvention pour le service de la dette			
Intérêts sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	11 778 700	11 778 700	13 490 716
Intérêts sur la dette à court terme - investissement	1 000 000	1 069 853	1 634 703
Subvention pour le transport scolaire			
Subvention pour le transport scolaire	6 227 832	6 913 101	6 158 806
Ajustement de la subvention de transport de l'année précédente	-	344	(326)
Autres subventions de fonctionnement reportées	-	1 887 118	(1 884 808)
Autres subventions du Ministère	327 500	1 485 280	1 271 210
	443 059 009	465 394 026	412 984 430
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement non capitalisables	5 116 936	1 517 233	3 546
Financement - Charge de désactualisation OMHS	-	1 529 126	1 599 433
	5 116 936	3 046 359	1 602 979
AUTRES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS			
Subvention du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Formation générale des adultes	105 000	114 859	6 106
Subventions du gouvernement provincial	339 266	216 357	192 643
Subventions du gouvernement fédéral	311 604	3 801 795	3 504 564
	755 870	4 133 011	3 703 313
TAXE SCOLAIRE			
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	1 500 000	1 471 766	1 504 242
Taxe scolaire - année courante	34 294 950	35 225 000	36 390 935
Taxe scolaire - années antérieures	350 000	282 961	388 482
	36 144 950	36 979 727	38 283 659
DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS DE SCOLARISATION			
Droits de scolarité - Élèves de l'extérieur du Québec	-	1 813 918	1 139 590
Droits de scolarité - Autres (élèves non financés au 30 septembre)	30 000	(791)	2 865
Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	44 000	3 128	1 334
Revenus - Cours en formation professionnelle	1 352 950	2 282 125	2 295 493
Revenus - Cours en formation générale des adultes	-	73 103	76 742
Revenus - Autres types de formation	405 500	316 156	406 277
	1 832 450	4 487 639	3 922 301
VENTES DE BIENS ET DE SERVICES			
Fournitures et matériel scolaire	5 463 895	4 335 592	3 926 963
Surveillance et transport du midi	589 047	522 870	474 493
Service de garde	23 229 588	24 596 754	20 513 923
Autres activités chargées aux usagers	2 352 604	4 040 984	3 366 298
Autres ventes de biens et services	1 735 074	3 066 399	2 676 255
	33 370 208	36 562 599	30 957 932
REVENUS DIVERS			
Location d'immeubles ou de biens meubles	1 651 354	1 980 616	1 447 022
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	348 693	2 774 277	3 392 011
Terrain reçu à titre gratuit	-	2 864 128	-
Publicité et commandite	-	4 355	2 350
Intérêts, pénalités et frais de retard	1 525 000	1 515 991	1 699 629
Subvention - Financement (Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation)	-	(28 101)	(253 211)
Prêts de services	850 922	1 911 779	2 185 859
	4 375 969	11 023 045	8 473 660
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	34 229 191	34 988 228	30 590 286
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	70 340	188 155
TOTAL DES REVENUS	558 884 583	596 684 974	530 706 715

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

4. CHARGES

		2025	2024
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
ENSEIGNEMENT ET FORMATION			
Éducation préscolaire	20 997 802	20 902 842	16 682 176
Enseignement primaire	102 659 715	103 811 214	81 324 233
Enseignement secondaire général	53 835 064	58 879 580	44 257 470
Formation professionnelle	38 117 593	40 769 137	34 595 342
Enseignement particulier	23 196 351	21 327 542	15 912 112
Formation générale des adultes	15 621 998	19 136 166	15 841 901
	254 428 523	264 826 481	208 613 234
SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION			
Gestion des écoles et des centres	30 831 356	32 913 396	30 073 598
Moyens d'enseignement	9 914 631	10 205 266	8 171 247
Services complémentaires	58 896 401	65 356 130	45 396 598
Services pédagogiques et de formation d'appoint	22 149 937	23 554 359	23 206 033
Animation et développement pédagogique	7 302 458	7 122 772	6 158 273
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	3 701 728	2 639 553	2 785 896
Activités sportives, culturelles et sociales	8 028 169	11 158 312	9 766 853
	140 824 680	152 949 788	125 558 498
SERVICES D'APPOINT			
Aide à la pension ou au transport	-	91 250	93 000
Transport scolaire	17 323 686	18 363 695	17 479 845
Service de garde	35 315 098	36 654 392	30 591 548
	52 638 784	55 109 337	48 164 393
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES			
Conseil d'administration et comités	129 472	67 672	79 298
Gestion	13 560 229	14 455 295	11 804 181
Services corporatifs	4 939 637	4 094 878	2 863 318
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	104 469	64 261	83 154
	18 733 807	18 682 106	14 829 951
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES			
Entretien et amortissement des biens meubles	7 475 409	8 625 827	7 997 198
Conservation et amortissement des biens immeubles	41 953 860	42 789 761	37 494 864
Entretien ménager	10 519 145	11 374 540	10 478 013
Consommation énergétique	9 455 712	8 575 501	7 879 183
Location de meubles et d'immeubles	342 500	847 497	1 287 982
Protection et sécurité	520 840	287 543	364 520
Améliorations, transformations et rénovations majeures non capitalisables	3 046 484	3 376 749	3 831 750
Systèmes d'information et de télécommunications non capitalisables	462 437	713 906	616 822
	73 776 387	76 591 324	69 950 332
ACTIVITÉS CONNEXES			
Financement	13 339 240	13 378 380	15 806 589
Projets spéciaux	457 342	1 608 443	1 610 393
Rétroactivité	470 000	5 265 556	30 350 908
Droits de scolarité et ententes	2 315 698	3 569 148	3 396 282
Variation de la provision pour créances douteuses	2 000	233 637	207 071
Réévaluation du passif au titre des sites contaminés	-	(28 101)	(253 211)
Prêts de services	850 922	1 782 544	2 220 385
Autres activités connexes	2 200	95 651	118 797
	17 437 402	25 905 258	53 457 214
CHARGES LIÉES À LA VARIATION DE LA PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX	1 354 420	2 835 445	2 245 239
TOTAL DES CHARGES	559 194 003	596 899 739	522 818 861

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

5. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR

	2025	2024
	\$	\$
MEQ		
Subvention de fonctionnement - Jeunes, adultes, FP et d'équilibre fiscal	60 478 900	66 683 642
Subvention - Service de la dette	2 067 862	2 520 336
Subvention pour le transport scolaire	162 774	48 281
Autres subventions	478 763	1 197 743
	63 188 299	70 450 002

6. DÉBITEURS

	2025	2024
	\$	\$
Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité	152 655	67 231
Autres comptes à recevoir des usagers	1 556 704	1 663 105
Taxes à la consommation à recevoir	2 386 966	2 990 068
Avances à des employés de l'organisme scolaire	45 072	-
Autres ventes de biens et services	4 034 981	5 352 877
	8 176 378	10 073 281
Provision pour créances douteuses	(1 091 447)	(1 011 776)
	7 084 931	9 061 505

7. PLACEMENTS

1 000 parts de catégorie B de la Coopérative de coopération internationale et de développement international d'une valeur de 10 000 \$ (10 000 \$ au 30 juin 2024).

8. EMPRUNTS TEMPORAIRES FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Les acceptations bancaires et les emprunts temporaires sont garantis et autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée est de 74 614 421 \$ (60 074 741 \$ au 30 juin 2024). L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel et est garanti par le MEQ. La marge de crédit - Fonds de financement porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à trois mois, majoré de 0,02 % et est garantie par le MEQ.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2025	2024
	\$	\$
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	50 427 130	48 634 832
Fournisseurs	16 475 093	15 299 757
Comptes à payer et retenues sur contrats - Immobilisations	21 638 252	23 334 575
Intérêts courus faisant l'objet d'une promesse de subvention - Emprunts temporaires	18 632	56 062
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	2 067 862	2 520 337
Congés sabbatiques	1 565 535	1 502 561
Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	571 326	415 370
	92 763 830	91 763 494

10. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE

	2025			
	Solde au début de l'exercice	Revenus constatés à titre de revenus reportés pour l'exercice	Revenus reportés constatés à titre de revenus pour l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Subvention d'investissement reportée	634 309 868	107 327 561	33 910 397	707 727 032
Subventions reportées affectées à				
l'acquisition d'immobilisations corporelles :				
Gouvernement du Québec	1 670 822	5 114 860	294 196	6 491 486
Transferts d'autres gouvernements	5 510 854	120 000	325 505	5 305 349
Autres	1 116 320	1 598 905	97 550	2 617 675
Subvention reportée – Financement OMHS	1 807 651	3 453 942	360 579	4 901 014
	644 415 515	117 615 268	34 988 227	727 042 556
	2024			
	Solde au début de l'exercice	Revenus constatés à titre de revenus reportés pour l'exercice	Revenus reportés constatés à titre de revenus pour l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Subvention d'investissement reportée	571 834 528	92 801 993	30 326 653	634 309 868
Subventions reportées affectées à				
l'acquisition d'immobilisations corporelles :				
Gouvernement du Québec	1 765 639	193 198	288 015	1 670 822
Transferts d'autres gouvernements	5 693 276	140 000	322 422	5 510 854
Autres	1 022 845	172 475	79 000	1 116 320
Subvention reportée – Financement OMHS	2 670 322	(1 288 474)	(425 803)	1 807 651
	582 986 610	92 019 192	30 590 287	644 415 515

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

11. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2025	2024
	\$	\$
Droits de scolarité perçus d'avance	882 232	860 873
Revenus perçus d'avance des usagers	142 917	54 553
Revenus perçus d'avance - autres que des usagers	7 020 626	1 487 823
Subventions de fonctionnement reportées - Autres	96 375	1 983 493
	8 142 150	4 386 742

12. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le Centre de services scolaire disposait d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur jusqu'au 30 juin 2016. Ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie sont payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

	2025			
	Solde au début de l'exercice	Avantages sociaux gagnés dans l'exercice	Avantages sociaux utilisés dans l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Congés de maladie	3 426 186	11 006 796	11 054 852	3 378 130
Vacances	16 378 350	16 007 379	13 401 699	18 984 030
Heures supplémentaires	700 414	1 018 780	1 064 828	654 366
Assurance traitement et autres avantages sociaux	898 170	8 831 707	8 507 838	1 222 039
	21 403 120	36 864 662	34 029 217	24 238 565
	2024			
	Solde au début de l'exercice	Avantages sociaux gagnés dans l'exercice	Avantages sociaux utilisés dans l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Congés de maladie	3 225 855	9 998 022	9 797 691	3 426 186
Vacances	14 162 132	13 360 814	11 144 596	16 378 350
Heures supplémentaires	817 819	727 921	845 326	700 414
Assurance traitement et autres avantages sociaux	952 074	7 956 471	8 010 375	898 170
	19 157 880	32 043 228	29 797 988	21 403 120

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

13. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE SUBVENTION

	2025 \$	2024 \$
Emprunts auprès de Financement-Québec, portant intérêt à des taux variant de 4,88 % à 4,94 % (4,88 % à 4,94 % au 30 juin 2024), remboursables par versements annuels variant de 626 000 \$ à 868 000 \$ (626 000 \$ à 868 000 \$ au 30 juin 2024) et venant à échéance entre le 1 ^{er} juin 2033 et le 1 ^{er} juin 2034 (entre le 1 ^{er} juin 2033 et le 1 ^{er} juin 2034 au 30 juin 2024).	13 204 000	14 698 000
Emprunts auprès du Fonds de financement, portant intérêt à des taux variant de 1,71 % à 4,40 % (1,53 % à 4,40 % au 30 juin 2024), remboursables par versements annuels variant de 88 632 \$ à 3 987 000 \$ (85 975 \$ à 3 987 000 \$ au 30 juin 2024) et venant à échéance entre le 1 ^{er} septembre 2025 et le 1 ^{er} novembre 2047 (entre le 1 ^{er} septembre 2024 et le 1 ^{er} novembre 2046 au 30 juin 2024).	368 741 705	425 972 730
Moins : Frais reportés liés aux dettes	(1 953 513)	(2 166 066)
	379 992 192	438 504 664

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Capital \$
2025 – 2026	45 604 110
2026 – 2027	54 906 520
2027 – 2028	24 616 344
2028 – 2029	15 947 256
2029 – 2030 et suivants	240 871 475
	381 945 705

14. PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS

Les contaminants ayant entraîné la constatation de passif au titre des sites contaminés sont des hydrocarbures pétroliers, des hydrocarbures aromatiques polychimiques et des métaux. Ces contaminants proviennent de l'unité de remblai et de fuites de réservoir de mazout.

Le passif au titre des sites contaminés est évalué en fonction du coût de réhabilitation actuel, c'est-à-dire le montant qu'il en coûterait pour réhabiliter le site en date des états financiers. Pour tenir compte du degré de précision associé au moyen employé, les coûts estimés sont majorés pour chaque site faisant partie du passif au titre des sites contaminés.

	2025 \$	2024 \$
Passif au titre des sites contaminés avant majoration	77 839	341 785
Réévaluation	(28 101)	(253 211)
Travaux réalisés au cours de l'exercice	(11 355)	(10 735)
Passif au titre des sites contaminés	38 383	77 839

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

14. PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS (suite)

Le gouvernement du Québec assume les coûts découlant de la réhabilitation de sites contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations ultérieures de ces passifs. Le Centre de services scolaire est donc en mesure de constater une subvention à recevoir du gouvernement du Québec afin de compenser les coûts liés à ce passif au titre des sites contaminés. Tout passif constaté après le 31 mars 2011 pour des sites non inventoriés à cette date est pris en charge par le Centre de services scolaire et inscrit à ses résultats dans la période concernée.

Aucun passif au titre des sites contaminés n'a été constaté pour deux sites pour lesquels il n'est pas prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés du fait que la contamination est limitée à ces sites et qu'elle ne représente pas de risque pour la santé et la sécurité ou pour l'environnement.

Incertitude relative à la mesure

Le passif au titre des sites contaminés est déterminé en utilisant différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Étant donné que les études de caractéristiques se limite à la surface du terrain et qu'il existe des limites inhérentes à l'évaluation de la quantité de sol contaminés, les estimations des coûts sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure des montants à comptabiliser et à divulguer.

15. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour le désamiantage

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	34 822 366	34 511 407
Charge de désactualisation	1 529 127	1 599 433
Révision des estimations	3 453 942	(1 288 474)
Solde à la fin de l'exercice	39 805 435	34 822 366

Principales hypothèses utilisées

	2025	2024
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,73 %	4,98 %
Période d'actualisation ²	De 1 à 65 ans	De 1 à 66 ans
Taux d'inflation	2,50 %	2,57 %

² La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période de moins d'un an.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

15. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2025 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 56 806 699 \$ (57 171 073 \$ au 30 juin 2024).

Une contribution financière de 39 805 435 \$ (34 822 366 \$ au 30 juin 2024) a été octroyée au Centre de services scolaire relativement à ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. De ce montant, 3 453 943 \$ (1 173 630 \$ au 30 juin 2024) ont été constatés dans les revenus en date du 30 juin 2025. Le solde a été constaté dans les revenus reportés.

16. AUTRES PASSIFS

	2025	2024
	\$	\$
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST	1 301 685	1 301 685
Provision relative aux offres salariales du gouvernement	-	20 864 559
Comptes à fin déterminée (Entente Canada-Québec)	63 326	63 326
Comptes à fin déterminée (fonds à destination spéciale)	1 580 007	1 432 461
Comptes à payer relatifs aux activités pour lesquelles l'OS agit à titre d'intermédiaire	480 881	501 013
Autres	336 570	-
	3 762 469	24 163 044

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025								Valeur nette comptable
	Coût				Amortissement cumulé				
	Solde au début	Acquisitions	Dispositions, réduction de valeur et révision des estimations	Solde à la fin	Solde au début	Amortissement	Dispositions, réduction de valeur et révision des estimations	Solde à la fin	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	16 601 196	2 930 687	1 361	19 530 522	-	-	-	-	19 530 522
Aménagement de terrains	48 687 411	8 399 581	-	57 086 992	13 813 789	2 614 883	-	16 428 672	40 658 320
Améliorations et transformations majeures aux bâtiments	402 514 947	47 249 788	-	449 764 735	78 494 128	13 794 194	-	92 288 322	357 476 413
Bâtiments	536 528 438	45 295 736	-	581 824 174	270 051 761	10 709 704	-	280 761 465	301 062 709
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	10 707 602	-	(3 453 943)	14 161 545	8 899 952	360 580	-	9 260 532	4 901 013
Matériel et équipement	48 983 790	7 839 749	10 291 378	46 532 161	30 470 301	6 556 494	10 291 379	26 735 416	19 796 745
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	18 532 424	3 192 076	1 570 483	20 154 017	10 312 196	1 348 117	1 570 483	10 089 830	10 064 187
Développement informatique	1 107 519	2 923	-	1 110 442	806 519	163 614	-	970 133	140 309
Réseau de télécommunications	485 581	-	-	485 581	81 350	24 279	-	105 629	379 952
	1 084 148 908	114 910 540	8 409 279	1 190 650 169	412 929 996	35 571 865	11 861 862	436 639 999	754 010 170
	2024								Valeur nette comptable
	Coût				Amortissement cumulé				
	Solde au début	Acquisitions	Dispositions, réduction de valeur et révision des estimations	Solde à la fin	Solde au début	Amortissement	Dispositions, réduction de valeur et révision des estimations	Solde à la fin	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	16 482 644	118 552	-	16 601 196	-	-	-	-	16 601 196
Aménagement de terrains	42 370 544	6 316 867	-	48 687 411	11 602 476	2 211 313	-	13 813 789	34 873 622
Améliorations et transformations majeures aux bâtiments	351 618 515	50 896 432	-	402 514 947	66 104 926	12 389 202	-	78 494 128	324 020 819
Bâtiments	510 898 663	25 629 775	-	536 528 438	260 417 241	9 634 520	-	270 051 761	266 476 677
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	11 860 312	-	1 152 710	10 707 602	9 189 991	(237 648)	52 391	8 899 952	1 807 650
Matériel et équipement	39 682 315	9 301 475	-	48 983 790	24 375 566	6 094 735	-	30 470 301	18 513 489
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	15 188 874	3 343 550	-	18 532 424	9 235 437	1 076 759	-	10 312 196	8 220 228
Développement informatique	1 103 953	3 566	-	1 107 519	600 162	206 357	-	806 519	301 000
Réseau de télécommunications	441 481	44 100	-	485 581	57 806	23 544	-	81 350	404 231
	989 647 301	95 654 317	1 152 710	1 084 148 908	381 583 605	31 398 782	52 391	412 929 996	671 218 912

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Le total des immobilisations corporelles inclut des biens en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 50 027 956 \$ (57 547 888 \$ au 30 juin 2024), soit 28 654 985 \$ (28 694 242 \$ au 30 juin 2024) pour des bâtiments, 289 628 \$ (4 865 191 \$ au 30 juin 2024) pour l'aménagement de terrains et 21 083 343 \$ (23 988 455 \$ au 30 juin 2024) pour des améliorations et transformations majeures. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 11 949 512 \$ (16 507 432 \$ au 30 juin 2024) qui est inclus dans le poste Créditeurs et frais courus à payer.

18. FLUX DE TRÉSORERIE

	2025	2024
	\$	\$
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement		
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	7 261 703	(23 152 775)
Subvention d'investissement à recevoir	58 787 689	135 201 350
Subvention à recevoir - Financement	39 456	263 946
Taxe scolaire à recevoir	(182 898)	216 713
Débiteurs	1 896 902	(664 566)
	67 802 852	111 864 668
Passifs		
Créditeurs et frais courus à payer	2 696 659	7 844 759
Subvention d'investissement reportée	117 615 268	92 019 192
Revenus perçus d'avance	3 755 408	1 459 379
Passif au titre des sites contaminés	(39 456)	(263 946)
Autres passifs	(15 417 506)	21 500 054
	108 610 373	122 559 438
	176 413 225	234 424 106

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

19. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes avec des parties non apparentées :

- Un montant de 29 872 875 \$ (75 081 594 \$ au 30 juin 2024) pour des projets de construction, d'aménagement et de rénovations majeures à être réalisés au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2026;
- Un montant de 34 966 850 \$ (27 802 197 \$ au 30 juin 2024) pour des contrats d'entretien ménager, échéant en 2030. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 10 501 265 \$ en 2026, 6 858 821 \$ en 2027, 6 858 821 \$ en 2028, 6 858 821 \$ en 2029 et 3 889 122 \$ en 2030;
- Un montant de 764 418 \$ (931 778 \$ au 30 juin 2024) à verser pour des contrats de location de photocopieurs, échéant en 2030. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 216 825 \$ en 2026, 206 356 \$ en 2027, 195 527 \$ en 2028, 143 726 \$ en 2029 et 1 984 \$ en 2030;
- Un montant de 56 436 061 \$ (71 564 559 \$ au 30 juin 2024) à verser pour des contrats de transport scolaire, échéant en 2030. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 15 346 313 \$ en 2026, 13 396 223 \$ en 2027, 13 357 805 \$ en 2028, 11 687 026 \$ en 2029 et 2 648 694 \$ en 2030;
- Un montant de 1 523 889 \$ (1 354 717 \$ au 30 juin 2024) à verser pour des contrats de location de locaux, échéant en 2030. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 429 970 \$ en 2026, 433 625 \$ en 2027, 437 358 \$ en 2028, 132 433 \$ en 2029 et 90 503 \$ en 2030;
- Un montant 2 297 209 \$ (2 019 096 \$ au 30 juin 2024) à verser pour des contrats de tonte de pelouse et de déneigement, échéant en 2027. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 1 662 538 \$ en 2026 et 634 671 \$ en 2027;
- Un montant de 70 166 \$ (105 249 \$ au 30 juin 2024) à verser pour des contrats de location de matériel roulant, échéant en juin 2027. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 35 083 \$ en 2026 et 35 083 \$ en 2027;
- Un montant de 759 203 \$ (963 772 \$ au 30 juin 2024) à verser pour un contrat de gestion des stationnements, échéant en juin 2029. Les versements pour les prochains exercices s'élèvent à 181 314 \$ en 2026, 186 761 \$ en 2027, 192 674 \$ en 2028 et 198 454 \$ en 2029.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

20. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Centre de services scolaire est exposé à diverses réclamations, griefs et poursuites judiciaires en dommages et intérêts. Le Centre de services scolaire inscrit une provision à l'égard d'une réclamation seulement lorsqu'il est probable que celle-ci entraînera un débours et qu'une estimation raisonnable de la somme à verser peut en être faite.

Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 6 150 000 \$ (6 150 000 \$ au 30 juin 2024) a été inscrite aux états financiers.

Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée au surplus (ou déficit) de la période alors en cours.

21. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

22. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le Centre de services scolaire est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit sont attribuables au non-respect des engagements des débiteurs et du MEQ liés aux subventions à recevoir.

Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent du gouvernement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

22. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit (suite)

Le risque de crédit maximal associé aux actifs financiers correspond à la valeur comptable de ces actifs présentés à l'état de la situation financière, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum puisque celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

La provision pour créances douteuses est établie en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. La dépréciation est enregistrée seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2025.

	2025	2024
	\$	\$
Débiteurs		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	3 219 718	4 221 266
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	710 774	1 138 567
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	37 993	195 679
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	1 820 928	1 527 701
	<u>5 789 413</u>	<u>7 083 213</u>
Moins la provision pour créances douteuses	<u>(1 091 447)</u>	<u>(1 011 775)</u>
	<u>4 697 966</u>	<u>6 071 438</u>
	2025	2024
	\$	\$
Provision pour créances douteuses		
Solde au début	1 011 775	895 301
Perte de valeur comptabilisée aux résultats	233 637	207 070
Montants recouverts	<u>(153 965)</u>	<u>(90 596)</u>
Solde à la fin	<u>1 091 447</u>	<u>1 011 775</u>

En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs, le Centre de services scolaire estime que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. De plus, il est d'avis que la qualité du crédit des débiteurs qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

22. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)***Risque de liquidité***

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se retrouve à la note 13. Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du Centre de services scolaire se détaillent comme suit :

	2025		Total
	Moins d'un an	Plus d'un an	
	\$	\$	\$
Emprunts temporaires	15 300 000	-	15 300 000
Créditeurs et frais courus à payer	70 965 961	-	70 965 961
Provision pour avantages sociaux	22 592 338	1 646 227	24 238 565
Total	108 858 299	1 646 227	110 504 526

	2024		Total
	Moins d'un an	Plus d'un an	
	\$	\$	\$
Emprunts temporaires	15 350 000	-	15 350 000
Créditeurs et frais courus à payer	74 036 945	-	74 036 945
Provision pour avantages sociaux	19 650 050	1 753 070	21 403 120
Total	109 036 995	1 753 070	110 790 065

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif ou d'un passif financier fluctue en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2025

22. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier, ou les flux de trésorerie futurs qui leur sont associés fluctuent en raison des variations des taux du marché, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont constitués des dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont constitués des emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses passifs financiers à taux fixe au coût et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les passifs financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 153 000 \$ (153 500 \$ au 30 juin 2024).